# PESTICIDES

## VOUS ÊTES

- TRAVAILLEUR DE L'AGRICULTURE
- SALARIÉ ESPACES VERTS
- SALARIÉ DU BOIS
- AGENT ÉLIMINATION NUISIBLES
- AGENT DE VOIRIE
- FLEURISTE, MÉTIER DE LA FLEUR...

## LES MALADIES

- CANCER DE LA PROSTATE
- MALADIE DE PARKINSON
- LYMPHOME MALIN NON HODGKINIEN
- LEUCÉMIE LYMPHOÏDE CHRONIQUE
- MYÉLOME MULTIPLE...





## MALADIE PROFESSIONNELLE :

EN ACTVITÉ OU RETRAITÉ VOUS POUVEZ ÊTRE CONCERNÉ !

## POUR CONNAÎTRE VOS DROITS CONTACTEZ-NOUS

PHYTO-VICTIMES Guadeloupe
ASSOCIATION D'AIDE AUX PROFESSIONNEL·LES VICTIMES DES PESTICIDES

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité

STRATÉGIE CHLORDÉCONE
Ansanm nou ja ni solisyon

## Et si votre maladie était d'origine professionnelle ?

Vous avez été exposé(e) aux pesticides pour votre métier et souffrez d'une pathologie ? **Exploitant(e) ou salarié(e), en activité ou la retraite, votre maladie est peut-être d'origine professionnelle.**

## Qui est concerné ?

Les agriculteurs, salariés agricoles, salariés des espaces verts, salariés du bois, agents d'élimination des nuisibles, agents de voirie, fleuristes... atteints des pathologies suivantes : cancer de la prostate, maladie de Parkinson, hémopathies malignes, etc...

## Quels sont vos droits ?

Sous certaines conditions, votre maladie peut être reconnue d'origine professionnelle et indemnisée (rente).

## Nous vous accompagnons dans vos démarches !

**Phyto-Victimes est une association nationale d'aide aux professionnels victimes des pesticides :**
(Association nationale représentante des usagers du système de santé)

- Accompagnement et soutien
- Information sur les démarches administratives et vos droits
- Aide pour la demande de reconnaissance en maladie professionnelle
- Suivi des dossiers et procédures jusqu'à l'indemnisation.

# Contactez-nous
## Nou la pou zot !

**0690 94 41 06**

IMMEUBLE DU CIST
PHYTO-VICTIMES
ZAC Moudong Sud - Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 BAIE-MAHAULT

guadeloupe@phyto-victimes.fr
WWW.PHYTO-VICTIMES

Ne pas jeter sur la voie publique . Impression PMC.
Crédit photos © Didier-Laurent AUBERT / MASA